

Le prix unique du livre enfin d'application

Édition Dès ce vendredi 5 avril, les livres seront vendus partout au même prix. Cette victoire est l'aboutissement d'un long combat.

C'est une décision attendue depuis près de quarante ans par le secteur: le 5 avril 2019, le prix unique du livre sera d'application dans toute la Belgique. Dès le vote de la loi Lang en 1981, qui instaura le prix unique du livre en France, certains voulurent obtenir la même équité chez nous. Le chemin fut donc long et les libraires saluent aujourd'hui l'accélération apportée par la ministre Alda Greoli et la mobilisation de son cabinet.

Notre structure institutionnelle a également joué un rôle puisque, comme le rappelle Yves Limaige, coprésident du Syndicat des libraires francophones de Belgique aux côtés de Catherine Mangez, "la 6^e réforme de l'État a permis à cette matière d'être régionalisée, passant du ministère de l'Économie à celui de la Culture, chaque communauté pouvant dès lors effectuer son chemin".

Restait l'épine bruxelloise, la dernière à être levée. Si le décret instituant le prix unique du livre fut voté en 2017, un accord de coopération nécessitant une approbation au niveau fédéral, flamand et en Communauté française était encore nécessaire. La chute du gouvernement en décembre dernier a fait craindre un nouveau retard. Il n'en est finalement rien. Yves Limaige salue "une réelle volonté politique d'aboutir" au-delà des cli-
vages, chaque étape du processus ayant
recueilli un vote à l'unanimité.

Remises limitées

Concrètement, dès le 5 avril, tous les livres seront vendus au même prix partout – librairies, grandes surfaces ou points presse. La remise accordée aux clients sera limitée à 5%, le plus

souvent par le biais d'une carte de fidélité. La fin de la tablette – cette taxe imposée par certains distributeurs français (les groupes Hachette et Interforum) – aidera aussi à clarifier les choses. Sa suppression est progressive, on est déjà passé de 15 à 20% par le passé à 8% aujourd'hui. Sa disparition totale sera effective le 31 décembre 2020. Les livres commandés via Amazon demeurent, eux, hors de la zone du prix unique. Au

grand dam des libraires qui regrettent cette exception alors que le géant de la distribution ne génère aucun emploi en Belgique, n'y paie ni TVA ni impôt des sociétés. Pour Yves Limaige, le prix unique permet avant tout de mieux respecter l'éditeur. "Ce n'est pas au distributeur de fixer le prix de vente, mais à l'éditeur qui prend le risque de publier et doit définir le prix qui permet à chaque acteur de la chaîne du livre (auteur, éditeur, libraire) d'être rémunéré correctement."

Préserver la diversité

De son côté, Catherine Mangez aime à souligner que ce "décret n'a rien de corporatiste, il défend plutôt le livre, comme outil culturel. On reconnaît par là que celui-ci n'est pas un produit comme un autre: c'est une œuvre". Elle se réjouit que "la concurrence entre nous ne s'effectuera plus sur le prix, mais sur le service".

Plus fondamentalement, cette mesure "permet de préserver la diversité éditoriale, et donc de lutter contre la pensée unique" – quand d'importantes ristournes permettaient aux grandes surfaces de mettre en avant les seuls best-sellers. "On a constaté que la loi Lang a permis en France de défendre la variété, l'éclectisme nourrissant une pensée diversifiée."

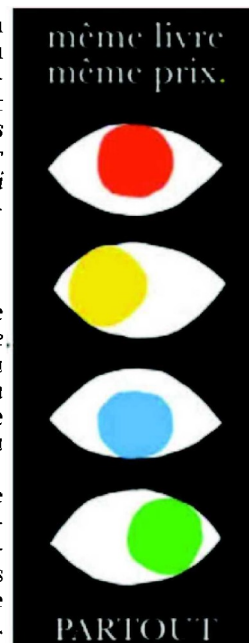
Garant d'une certaine démocratie

En comparaison, la Flandre a connu un appauvrissement qui pose question. Là, plus de 150 librairies appartiennent au réseau Standaard Boekhandel, il ne reste qu'une vingtaine de librairies indépendantes. Avec pour conséquence une standardisation de l'offre puisque les éditeurs s'inquiètent d'abord de l'intérêt que peuvent susciter leurs projets de publication auprès de Standaard Boekhandel avant de se lancer. Résultat: on ne compte que 5 000 références dans les points de vente de l'enseigne alors qu'une librairie wallonne peut en

compter jusqu'à 40 000.

Du côté francophone, on défend donc la librairie comme un lieu citoyen garant d'une certaine démocratie. Catherine Mangez insiste: "Nos tables sont des propositions, elles sont faites avec une intelligence humaine qui pousse à la curiosité." Et Yves Limaige conclut positivement: "Ce moment est assez enthousiasmant. On sent un mouvement général de retour aux commerces de proximité qui favorise le contact, le conseil, l'échange. De quoi se réjouir!"

Geneviève Simon



En campagne
Des signets et des flyers
seront distribués en librairie
et en bibliothèque.